

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 03 MARS 2026**

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Représentants des Habitants :

Madame GRAS Odette, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Monsieur MERCIER Philippe, Représentant des Habitants.

Madame ORIA Yvette, Représentante des Habitants.

Madame LOISEAU Madeleine, Représentante des Habitants.

Représentant des Familles :

Monsieur BOISSAYE Daniel, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Madame LOINTIER-GOLD, Représentante des Familles.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame GOMEZ Muriel.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

Le médecin coordonnateur :

Docteur BOURGEOIS Nadia.

Représentante des membres de l'équipe médico-soignante :

Madame GIRAULT Louise, Cadre Supérieur de Santé Paramédical.

Représentante des bénévoles accompagnant les personnes accueillies :

Madame TORNÉ Liliane, Association VMEH.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame FÉVRIER, Élève Directrice ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame BEAUMONT, Animatrice ; Madame DROUAUD, Psychologue ; Madame ROY, Accueil-Communication.

MEMBRES EXCUSÉS :

Monsieur FANDO, Conseiller Municipal ; Madame DULONG, Représentante CDCA ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 11 décembre 2025
- 2) Situation sanitaire au sein de la Résidence DEBROU
- 3) Questions des familles
- 4) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :
 - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 17 février 2026

- 5) Projets d'Accompagnement Personnalisé :
 - Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en date du 17 février 2026
- 6) Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie – Ergothérapie
- 7) Évaluation HAS de la qualité des prestations délivrées par la Résidence DEBROU :
 - Plan d'actions suite à la visite d'évaluation réalisée les 11, 12 et 13 juin 2025
- 8) Élections professionnelles 2026
- 9) Le PASA Vespéral au sein de la Résidence DEBROU

La séance est ouverte à 14H47.

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président et Monsieur le Directeur et les membres du Conseil de la Vie Sociale accueillent avec plaisir les habitants, les familles et proches présents dans le public de ce Conseil et les remercient pour leur présence.

Aucune famille n'est connectée via l'application Zoom pour suivre cette réunion en distanciel.



Avant de débiter cette séance du Conseil de la Vie Sociale, Monsieur le Directeur adresse un message à Monsieur BOISSAYE, Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale :

« Je souhaite, devant vous, rendre hommage à Madame Joëlle BOISSAYE, qui nous a quittés le 05 février dernier. Épouse de Monsieur Daniel BOISSAYE, Vice-Président de ce CVS,

Madame Joëlle BOISSAYE a toujours été une véritable « Debrousienne » dans l'âme, consacrant une partie de sa vie à aider les autres, notamment les aînés les plus fragiles. Qui n'a pas en souvenir : son engagement bénévole, sa bienveillance et sa générosité ?

Elle s'est installée au sein de la Résidence DEBROU le 13 juillet 2020 et, jusqu'à son départ, elle a vécu avec dignité, entourée de soins attentifs et de chaleur humaine.

En tant que Directeur, je garde de Madame BOISSAYE le souvenir d'une personne engagée, douce et profondément humaine.

Au nom de toute la Résidence DEBROU, je tiens à réadresser à Monsieur BOISSAYE et à sa famille nos plus sincères condoléances et notre soutien. »

Monsieur le Vice-Président remercie sincèrement et avec émotion Monsieur le Directeur pour ses mots et souhaite à son tour donner lecture du courrier qu'il a transmis à Monsieur le Directeur, lequel est joint en annexe du procès-verbal.

1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- SITUATION SANITAIRE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole au Docteur BOURGEOIS afin de présenter la situation sanitaire au sein de la Résidence DEBROU.

Le Docteur BOURGEOIS informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'aucun cas de COVID-19 ni de grippe n'a été recensé au sein de la Résidence DEBROU durant la période hivernale. En revanche, un nombre important de cas de virus respiratoire syncytial (VRS) a été constaté.

Le Docteur BOURGEOIS précise qu'une réflexion sera menée avec Monsieur le Directeur, en perspective de l'hiver prochain, sur la mise en place éventuelle d'une vaccination contre le VRS ainsi que d'un dispositif de dépistage afin de limiter la propagation des infections.

Concernant le port du masque chirurgical, Monsieur le Directeur rappelle que la règle en vigueur est maintenue, à savoir : le port du masque est obligatoire en cas d'apparition de symptômes tels que toux, éternuements, écoulement nasal, maux de gorge ...

Monsieur le Directeur remercie l'ensemble des familles, des proches ainsi que le personnel, et souligne l'importance de rappeler et de respecter les modalités d'application de cette consigne.

3- QUESTIONS DES FAMILLES

Monsieur le Vice-Président rapporte que depuis le dernier Conseil de la Vie Sociale du 11 décembre 2025, « en respect de notre convention d'alternance mensuelle de nos réunions avec les familles avec celles spécifiques avec les psychologues, nous les avons invitées pour le 24 février 2026. »

Monsieur le Vice-Président rapporte qu'« une seule famille était présente, dont le proche était arrivé dans la Résidence depuis 3 semaines seulement. Donc, malheureusement, je continue à m'interroger sur la décroissance de la présence à ces réunions (0 en décembre, 2 en octobre) pourtant jugées unanimement comme très utiles, et c'est le cas également pour celles animées par les psychologues. Une piste : l'horaire (14h30 -16h30) semble un obstacle pour les familles qui travaillent : mais pourquoi depuis 6 mois seulement ? Pourrait-on les interroger sur ce point ? »

Monsieur Le Vice-Président poursuit en indiquant « j'ai pu expliquer – comme habituellement – le rôle du CVS, du référent institutionnel, des PASA, du PAP, et donner des informations générales sur la Résidence, son fonctionnement, son personnel, ses valeurs, ses projets, ses animations, et ses avantages comparés à la majorité des autres EHPAD français, mais également

un point sur l'actualité (le masque cet hiver, les vaccinations, les dispositions fiscales favorables pour l'IRPP...). »

Monsieur Le Vice-Président ajoute « J'ai rappelé l'intérêt des imprimés d'effet indésirable – que j'ai donné – et, une fois de plus, la famille, bien que connaissant le nom du référent institutionnel, ne l'avait pas rencontré, et ne connaissait pas son rôle, que j'ai donc expliqué ! Peut-être cela devrait être mentionné et expliqué lors de l'arrivée de l'habitant et sa famille ? »

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'existence du dispositif de Référent Institutionnel en vigueur au sein de la Résidence DEBROU depuis 2018. Il mentionne également que deux vidéos explicatives, tournées au sein de l'établissement, sont disponibles sur le site internet www.debrou.fr afin de mieux faire connaître ce dispositif.

Madame Muriel G., animatrice (ff) et assistante de soins en gérontologie, présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du Référent Institutionnel. Chaque agent est référent de quatre à cinq habitants. Il lui revient de se présenter à l'habitant ainsi qu'à sa famille afin d'assurer un premier lien et un suivi de proximité.

Madame GIRAULT précise que certains professionnels se montrent plus à l'aise que d'autres dans l'exercice de ce rôle, notamment dans la relation avec les familles. Elle souligne également l'importance de l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de cette mission de référent institutionnel.

Monsieur le Vice-Président fait remarquer qu'il conviendrait de renforcer davantage la communication autour de ce dispositif, celui-ci restant encore méconnu d'un nombre significatif de familles.

Monsieur le Directeur précise que la liste des référents institutionnels est régulièrement actualisée et présentée à chaque Conseil de la Vie Sociale. Il ajoute qu'auparavant, cette liste était affichée au sein des unités de vie, mais qu'à la suite des recommandations issues de l'évaluation externe et des exigences liées au RGPD, sa diffusion publique et son affichage ont été supprimés afin de garantir la protection des données personnelles des habitants.

Par ailleurs, Madame ROY rappelle le rôle et les missions du Référent Institutionnel et informe qu'à chaque nouvelle admission, deux supports d'information sont remis dans le logement de l'habitant : un à destination de l'habitant et un à destination de la famille, chacun précisant l'identité du référent institutionnel concerné.

Monsieur Le Vice-Président indique avoir pu répondre à quelques questions spécifiques simples, et informe qu'il n'y a pas eu de questions d'intérêt général à mentionner ici.

Monsieur Le Vice-Président termine en indiquant « je continue à croire que nous devons continuer ces réunions d'informations et de partage des actualités de la Résidence, où nous répondons en plus aux questions personnelles, et où les familles peuvent échanger leurs expériences avec leurs proches, et partent en étant toujours très satisfaites, d'autant plus, je le rappelle, que la réglementation impose de faire des réunions de préparation au CVS ... »

Monsieur le Directeur confirme que ces réunions d'informations et de partages doivent perdurer, celles-ci constituant un temps privilégié d'échanges avec les familles. Elles permettent

de présenter les actualités de la Résidence, de répondre aux interrogations, et de favoriser le partage d'expériences entre proches. Il souligne que ces temps participent pleinement à la transparence, à la qualité du dialogue avec les familles et à la dynamique participative encouragée par l'établissement.

Une nouvelle fois, Monsieur le Directeur tient à remercier très sincèrement les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur véritable engagement auprès des familles et des proches des habitants de la Résidence DEBROU. Il leur exprime tout son soutien afin de faire perdurer ces précieux temps d'échanges.

4- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 17 février 2026

Monsieur le Vice-Président indique que ce sujet a déjà été abordé lors du point précédent.

5- PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

- Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en date du 17 février 2026

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Le tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) au sein de la Résidence DEBROU a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le PAP ou Projet d'Accompagnement Personnalisé est un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet personnalisé. Il se décline en une programmation de prestations et d'activités individuelles ou collectives en cohérence avec les besoins et envies de l'habitant. Il permet d'inclure différents volets plus spécifiques articulés entre le volet de la vie sociale, de la vie quotidienne et du soin. Il tient compte du parcours de vie, du parcours de soins et du parcours d'accompagnement de l'habitant. **Le PAP doit être évalué ou réévalué autant que de besoin et au minimum une fois par an.**

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le tableau de suivi des habitants disposant d'un projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en cours d'actualisation.

Monsieur le Vice-Président souligne qu'un certain nombre de Projets d'Accompagnement Personnalisé n'a pas fait l'objet d'une réévaluation dans les délais impartis, comme le prévoit la réglementation. Il rappelle que le PAP doit être actualisé autant que de besoin, notamment lorsqu'un habitant change d'unité de vie.

Monsieur le Directeur prend acte de la remarque de Monsieur BOISSAYE. Madame GIRAULT indique qu'un retard est actuellement constaté dans l'actualisation de certains Projets d'Accompagnement Personnalisés. Celui-ci s'explique notamment par la mise en place du nouveau logiciel de soins TITAN LINK ainsi que par des effectifs infirmiers insuffisants sur la période concernée. À ce jour, Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du CVS que l'ensemble

des postes infirmiers est désormais pourvu et que l'élaboration et la réactualisation des PAP sont en cours de régularisation.

6- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame BEAUMONT, Animatrice, et Madame GOMEZ, Animatrice (ff) pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale – animation.

Madame BEAUMONT, animatrice au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale et décrit les animations qui ont été organisées ces dernières semaines et celles qui sont programmées au cours des semaines à venir, notamment à l'occasion des fêtes de Pâques. Elle précise que le programme des animations est affiché à l'accueil de l'établissement ainsi qu'au sein des unités de vie, et publié sur le site internet de l'établissement.

Madame GOMEZ, Assistante de Soins en Gériatrie (ASG) et animatrice (ff) au sein des unités protégées se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale et leur indique les différentes activités réalisées lors d'ateliers avec les habitants des unités protégées et des PASA.

Monsieur le Vice-Président et Monsieur le Directeur remercient vivement les animatrices pour leur travail.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur VOISIN, Responsable Restauration, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Monsieur VOISIN présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les principales missions du service Restauration au sein de la Résidence DEBROU : Il rappelle que le service Restauration a pour mission d'assurer une alimentation adaptée aux besoins des habitants, tant sur le plan nutritionnel que médical, en tenant compte des régimes spécifiques et des capacités de chacun.

Dans le cadre de la loi EGalim, le service Restauration s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des produits proposés, en favorisant notamment l'approvisionnement en produits durables, de saison et issus de filières de qualité, dont une part de produits biologiques.

Monsieur VOISIN informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale de la mise en place, depuis le mois de janvier 2026, au sein des unités de vie protégées, de vitrines réfrigérées permettant de proposer en libre-service des mets à texture adaptée destinés aux habitants.

Cette action vise plusieurs objectifs essentiels :

- Prévenir le risque de dénutrition, pouvant toucher particulièrement les personnes présentant des troubles cognitifs ;
- Agir sur l'hydratation des habitants, en proposant des mets adaptés ;
- Favoriser l'autonomie des habitants, en leur permettant de se servir eux-mêmes ;
- Adapter l'accompagnement alimentaire aux évolutions des habitudes et des rythmes de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, pour lesquelles les repas à horaires fixes peuvent ne plus être adaptés ;
- Encourager le plaisir de manger, en proposant des aliments attractifs, accessibles,

adaptés aux capacités de préhension et à texture adaptée pour convenir à tous.

Monsieur VOISIN précise les modalités organisationnelles de ce dispositif.

Monsieur VOISIN rappelle que la Commission des menus se réunit quatre fois par an et que l'ensemble des habitants, ainsi que leurs familles et proches, sont conviés à y participer, notamment afin d'exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Il ajoute qu'une séance de dégustation est systématiquement proposée à tous les habitants lors de chaque réunion de la Commission des menus.

Monsieur le Vice-Président remercie Monsieur Voisin et donne la parole à Madame DROUAUD pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Madame DROUAUD rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame POUSSIGUE Anne**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame DROUAUD Priscilla**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Madame DROUAUD rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale les quatre principaux axes de travail des psychologues de la Résidence DEBROU :

- 1) Axe de travail N°1 : Les Habitants de la Résidence DEBROU.
- 2) Axe de travail N°2 : Les Familles et les Proches.
- 3) Axe de travail N°3 : Les Professionnels de la Résidence DEBROU.
- 4) Axe de travail N°4 : La Résidence DEBROU.

Madame DROUAUD rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation à destination des familles et des proches. Ces sessions, animées par le service de psychologie, portent sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés ainsi que les troubles du comportement.

La prochaine session se tiendra le vendredi 20 mars 2026 et sera consacrée au thème des maladies apparentées.

Madame JARNOUX, Ergothérapeute, est excusée en raison de sa participation à une formation.

Monsieur le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur professionnalisme et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

7- ÉVALUATION HAS DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LA RÉSIDENCE DEBROU

- Plan d'actions suite à la visite d'évaluation réalisée les 11, 12 et 13 juin 2025

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Madame FÉVRIER, Élève Directrice, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale le plan d'actions suite à la visite d'évaluation réalisée les 11, 12 et 13 juin 2025.

Madame FÉVRIER présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale la méthodologie pour élaborer le plan d'actions :

1. Analyse détaillée du rapport d'évaluation afin d'élaborer le plan d'actions
 - Élaboration du plan d'actions à partir de cette analyse.
 - Présentation selon le modèle proposé par l'ARS, comprenant : action, pilote, échéance, critère non-validé, cotation du critère non-validé (noté sur 4), état
2. Déclinaison du plan d'actions en feuilles de route opérationnelles
 - Présentation des actions à chaque pilote lors de réunions de travail.
 - Adaptations lorsque nécessaire.
 - Définition des modalités de suivi.
 - Signature de la feuille de route par chaque pilote d'action

Madame FÉVRIER indique que le plan d'actions servira de base pour l'élaboration du Projet Institutionnel de la Résidence DEBROU 2027-2031. L'objectif est de réaffirmer l'engagement de la Résidence DEBROU dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, en intégrant les actions identifiées dans le plan d'actions.

Le Projet Institutionnel sera centré sur l'habitant et impliquera l'ensemble des acteurs de la Résidence, à savoir les habitants, les professionnels, les familles et proches, ainsi que les bénévoles, afin de garantir une démarche participative et inclusive.

Monsieur le Directeur tient à remercier chaleureusement Madame FÉVRIER pour son excellent travail. Elle a su associer les habitants, les familles et le personnel, illustrant ainsi pleinement les valeurs de l'établissement. Il souligne la qualité de sa présentation et la remercie pour cette belle contribution.

Monsieur le Vice-Président indique s'interroger sur le fait que certaines actions figurant dans le plan d'actions soient mentionnées comme « en cours » alors qu'elles sont, en réalité, déjà réalisées, ce qui est évidemment favorable à la Résidence. Il questionne la raison pour laquelle cela n'apparaît pas clairement.

Monsieur le Directeur prend en compte la remarque de Monsieur Le Vice-Président et indique que les éléments seront corrigés en ce sens afin de mieux refléter l'état réel d'avancement des actions.

Avis n° 2026-001 : Évaluation HAS de la qualité des prestations délivrées par la Résidence DEBROU : Plan d'actions suite à la visite d'évaluation réalisée les 11, 12 et 13 juin 2025

Il est procédé au vote de l'avis n° 2026 - 001.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
--	--------------	-------------	------------

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	11
--	---	---	----

L'avis n°2026-001 est adopté à l'unanimité des membres présents.

8- ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'organisation des élections professionnelles au cours de l'année 2026, conformément au calendrier électoral en vigueur, afin de renouveler les instances représentatives du personnel de l'établissement.

9- LE PASA VESPÉRAL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur tient à adresser ses sincères remerciements aux personnels de la Résidence DEBROU, en particulier à ceux intervenant au sein des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), et plus spécialement aux Assistants de Soins en Gérontologie, pour leur écoute, leur professionnalisme et leur engagement envers les valeurs de l'établissement.

Il informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que les retours concernant le PASA vespéral sont très positifs.

Madame GOMEZ, Assistante de Soins en Gérontologie intervenant au sein du PASA vespéral selon un planning prédéfini, présente ce dispositif aux membres du Conseil de la Vie Sociale. Elle explique qu'au sein des unités protégées, une augmentation de comportements à dominante anxieuse est observée en fin d'après-midi, et que le PASA vespéral permet d'apporter une réponse adaptée à ces troubles du comportement.

Une présence d'Assistants de Soins en Gérontologie (ASG) est assurée dans les unités de vie protégées de 17h30 à 19h00, du lundi au vendredi, depuis le 6 janvier 2026. Des activités calmes sont proposées aux habitants sur le créneau de 17h30 à 18h15. S'ensuit le temps du repas, auquel participe également les Assistants de Soins en Gérontologie.

Monsieur le Vice-Président souligne la qualité du travail accompli et invite l'assemblée à saluer cette initiative, d'autant qu'elle a été mise en œuvre sans incidence budgétaire.

Avant de procéder à la clôture de la séance, Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée qu'il animait aujourd'hui son dernier Conseil de la Vie Sociale en qualité de Vice-Président.

Il indique qu'à la suite du décès de son épouse en février dernier, il n'était plus légitime pour représenter les familles, et a donc pris la décision de démissionner de ses fonctions de Vice-

Président du Conseil de la Vie Sociale, et précise que cette mission revient désormais à Madame LOINTIER-GOLD, élue au Conseil de la Vie Sociale en qualité de Représentante des Familles.

Monsieur le Directeur remercie vivement Monsieur le Vice-Président pour l'ensemble du travail accompli tout au long de ses mandats au sein du Conseil de la Vie Sociale. Il souligne qu'il a su faire évoluer et progresser le Conseil de la Vie Sociale, grâce à ses qualités de médiateur et à son implication constante. Il souligne également sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

Il lui exprime également sa reconnaissance pour ses nombreuses années d'engagement et de collaboration au sein de l'établissement.

Il lui renouvelle ses remerciements les plus sincères pour son engagement et son investissement au sein de l'établissement, et lui adresse tout son soutien et ses pensées dans le contexte difficile qu'il traverse.

Monsieur Le Vice-Président remercie avec émotion Monsieur le Directeur pour ces propos, et chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale pour leurs différentes remarques et leurs questionnements sur les points présentés au cours de la séance ; il les remercie également pour leurs approbations.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président et Monsieur le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assisté et clôturent la séance à 16H21.

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale



O. GRAS

Le Vice-Président
du Conseil de la Vie Sociale



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 03 mars 2026